

## SOMMAIRE

L'été en pente raide .....	1
Silicon balais .....	1
"Vous pouvez répéter la question ?" .....	2
De qui se moque-t-on ? .....	2

## L'été en pente raide

**La transformation de l'entreprise se poursuit. Après OBS, Orange Bank, les boutiques, c'est au tour d'Orange Silicon Valley (OSV) de fondre comme neige au soleil et de voir ses personnels dispersés sans ménagement.**

Dans le même temps, la présentation des résultats du premier semestre 2023, se veut rassurante, mais ne suffit pas à rassurer le monde financier.

Quant aux personnels d'Orange innovation, ils ont avant tout besoin de retrouver une motivation en disposant d'informations relatives à la feuille de route de Monsieur Bruno Zerbib.

Dans ce contexte, et alors que les personnels du périmètre Orange Innovation, attendent toujours une information sur la déclinaison opérationnelle du plan stratégique Lead the future, **aucun dossier économique et social relatif à l'évolution de nos activités n'a été présenté dans le cadre du CSE de ce mois d'août.**

A défaut, des mises à jour du Règlement intérieur intéressant les IRP sont soumises aux élus de l'instance CSE. **Pourquoi une telle précipitation ?** Des élections professionnelles auront lieu en novembre prochain, consacrant la fin de l'actuelle mandature et l'avènement de la nouvelle. Quelle logique suscite cette consultation précipitée quand il serait légitime de consulter cette nouvelle mandature sur ce nouveau règlement intérieur, alors même que la Division Orange Innovation semble embarquée dans une transformation d'envergure ?

Sans vision partagée sur la stratégie globale et sur celle de la Division, sur les évolutions d'activités programmées, sur les performances opérationnelles attendues, les personnels ne peuvent envisager sereinement une projection professionnelle propre à servir les enjeux, et objectifs associés, qu'Orange Innovation devra relever cette année encore. [Voir notre déclaration.](#)

## Silicon balais

**Vos élus du CSE TGI - Orange Innovation sont comme tout un chacun profondément préoccupés par la fermeture brutale de l'entité Orange Silicon Valley à San Francisco**

Ils ont interpellé la Direction sur les impacts de cette décision sur nos activités, comme sur le personnel de notre périmètre. Et exigent par conséquent des explications sur les raisons de cette fermeture.



## "Vous pouvez répéter la question ?"

**Lors de la séance du 1er juin dernier, vos élus du CSE TGI, ont alerté la Direction sur vos nombreux retours faisant état de mesures d'augmentations individuelles de 0% (part managériale).**

Les élus relevaient alors que les managers concernés avaient indiqué suivre des consignes RH pour attribuer soit 0%, soit 3% et plus de mesure individuelle, sans possibilité de valeur intermédiaire.

Par la résolution #69.0.1, nous vous demandions

- que les consignes données aux managers nous soient explicitées, direction par direction
- qu'une présentation portant sur le détail des mesures d'augmentations individuelles nous soit faite lors de la prochaine séance

Force est de constater que la Direction ne nous a fait aucun retour, n'a répondu à aucune de nos questions et n'a donné aucune explication. **C'est pourquoi, nous avons réitéré l'ensemble de nos demandes.**

## De qui se moque-t-on ?

**Vos élus du CSEE TGI ont interpellé la Direction sur le point à l'ordre du jour concernant l'information-consultation sur la modification des règlements intérieurs du périmètre social, tant sur la forme que sur le fond.**

**Sur la forme d'abord :**

**Si la Direction se précipite à vouloir changer les règles, elle ne se précipite pas pour les respecter.**

Le document de règlement intérieur (RI) qui régit les modes de fonctionnement de votre CSEE, et permet « en passant » à vos élus d'avoir suffisamment de latitude pour vous défendre, nous a été transmis vendredi 25/08 vers 20h, pour un CSE se tenant ce mercredi 30/08 à partir de 10h.

Or, la loi prévoit un délai de transmission des documents de 3 jours complets pour qu'un document soit valide dans le cadre d'une information consultation.

- Nous avons également constaté une incomplétude du dossier présenté puisque la partie d'analyse environnementale n'est pas présente, alors que celle-ci est strictement nécessaire dans tout processus d'information consultation, depuis la loi dite « Climat et résilience » d'août 2021.

- De ces deux premiers points découle l'impossibilité de débiter le processus d'information consultation dans le cadre de cette séance du CSE.
- Vos élus ont donc prié la Direction de surseoir à l'examen de ce dossier dans le cadre d'une future séance.
- Toujours sur la forme, nous aurions apprécié avoir le document en « marque de révision » de manière à pouvoir identifier tous les changements réalisés.
- Enfin, nous notons que le document ne répond pas aux exigences groupe concernant l'accessibilité, démontrant une fois encore que malgré beaucoup de communication, la situation de nos collègues handicapés n'est pas une priorité.

**Par ailleurs, sur le fond :**

- **Les informations-consultations se déroulent dans le cadre de la présentation d'un projet de l'entreprise. Or, la loi et la jurisprudence sont claires sur ce sujet : un projet doit être amendable et doit pouvoir être amendé.** En effet, le règlement intérieur d'un périmètre social se doit de prendre en compte les spécificités dudit périmètre et donc faire l'objet d'une discussion entre élus et direction.

- Dans ce cadre, et dans un esprit de dialogue social constructif, vos élus ont demandé de permettre la création d'un groupe de travail du CSE composé de membres de la Direction et de deux membres par délégation afin d'effectuer une relecture commune et attentive en vue de la prochaine séance qui permettra le lancement du processus de consultation.

- Globalement, comme relevé plus haut, et pour en terminer avec ce point technique, mais d'importance, on est en droit de se demander quelle mouche a piqué la Direction pour vouloir à ce point précipiter les choses et faire valider par la mandature actuelle, les 4 années de conditions de travail de la prochaine mandature.

**Vos élus du CSEE TGI restent à votre disposition et vous souhaitent une bonne rentrée.**

Nous vous rappelons que les PV des CSE Centraux sont à la disposition des personnels sur anoo : <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/web/guest/tous-les-proces-verbaux>

**VOS REPRESENTANTS  
CFE-CGC TGI**

Élus CSE : Maxence d'EPREMESNIL  
Ghislaine de SALINS  
Olivier BOUFFANT  
Véronique GARNIER  
David COUCHON  
Alain NOEL

Thierry ROGER de GARDELLE  
Isabelle ROY  
Noëlla EVANNO  
Guy-Bernardin GNADOU  
Monique MACE  
Erwan PINCEMIN

Commissions CSE : Emploi Formation Egalité pro : Sophie NACHMAN – Virginie DEMARTA  
Commission Handicap : Stéphanie CRESPIEN - Sophie NACHMAN  
Commission ASC : Bertrand AUZEMERY - David BERNARD  
Commission Restauration : Isabelle ROY - Chidung LAC  
Commission des marchés : Olivier BOUFFANT  
Projets Economie Evolution des marchés : Alain NOEL -  
Thierry ROGER de GARDELLE - Erwan PINCEMIN  
Représentant syndical : Olivier LE BOSSE

